

Lignes directrices

Vision, mission

- ◆ Dans le canton de Berne, nous sommes le principal interlocuteur en matière de prestations de service pour le tourisme pédestre. Au niveau national, nous restons leader dans les domaines de la signalisation et planification des chemins pédestres. Nous nous engageons à la préservation du réseau pédestre dans le canton de Berne et au maintien de ses valeurs.

La randonnée comme but de notre organisation : qui nous sommes, ce que nous faisons

- ◆ De par nos activités, nous gageons que l'offre du tourisme pédestre bernois demeure leader au niveau national.
- ◆ Nous promovons la randonnée dans le canton de Berne en planifiant et signalisant des itinéraires appropriés tout en les faisant connaître ; nous fournissons également des prestations de services en matière de consultation.
- ◆ Nous sommes membre de Suisse Rando.
- ◆ Nous représentons l'organisation spécialisée pour la planification et signalisation des itinéraires pédestres dans le canton de Berne nommée dans la législation.
- ◆ Nous nous considérons comme une entreprise de prestations de services professionnelle et innovante ; nos prestations sont réalisées dans un but non-lucratif.
- ◆ Nos prestations de services et nos produits sont de haute qualité.
- ◆ En tant qu'association, nous nous appuyons sur une base solide formée d'un large éventail de membres. Des individus, des corporations de droit public (communes, par ex.) ou des personnes juridiques (associations touristiques, entreprises de transport, par ex.) peuvent devenir membres.
- ◆ Nous centrons nos efforts sur les intérêts et les besoins de nos membres et de notre principal mandant, le canton de Berne.
- ◆ Avec nos partenaires et nos clients nous tendons à une relation et collaboration durables empreintes de succès pour les deux parties.
- ◆ Nous communiquons de manière ouverte et transparente ; nos membres et partenaires sont informés clairement et à temps.

La randonnée comme forme de mobilité : notre conception de la randonnée

- ◆ La randonnée est synonyme de découverte de la nature, du paysage et de la culture tout en promouvant la santé, le délasserement et la mobilité. À cet effet, nous mettons à disposition un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre signalisés. Ce dernier doit satisfaire à des exigences très poussées dans les domaines de la qualité de la signalisation, de la diversité des itinéraires et du paysage.
- ◆ La randonnée présente une forme de locomotion touristique non-motorisée qui s'effectue à pied ou à l'aide de certains moyens spécifiques (par ex. randonnée à raquettes, randonnée hivernale, Nordic-Walking, randonnée en chaise roulante, etc.).
- ◆ Nous faisons tout notre possible pour que les différentes activités dans le domaine de la locomotion touristique douce (par ex. VTT, Inline-Skating, randonnée à vélo) se déroulent sans conflits.
- ◆ La randonnée peut être pratiquée par chacun. Nous nous engageons pour un libre accès des chemins pédestres dans le canton de Berne.

- ◆ Autant que cela soit possible, la randonnée se pratique à l'écart du trafic motorisé. Lors de la planification des itinéraires, nous tenons compte des besoins des randonneurs en matière de délasserement et de sécurité. Nous mettons tout en œuvre pour offrir un réseau pédestre diversifié, attractif, sûr avec un minimum de secteurs en dur.

La randonnée comme offre touristique : notre conception des loisirs et vacances

- ◆ La randonnée est un des éléments les plus importants dans l'offre touristique helvétique.
- ◆ Le tourisme pédestre apporte une contribution importante à l'économie du canton de Berne. C'est pour cette raison que nous nous engageons au développement du tourisme pédestre dans toutes les régions du canton.
- ◆ Le tourisme pédestre est composé d'une chaîne de services comportant bon nombre de prestations de services différentes (information de base, transport, signalisation, gastronomie, hôtellerie, etc.). Par conséquent, la collaboration avec les partenaires touristiques revêt, pour nous, d'une grande importance.

La randonnée comme facteur de l'environnement : notre attitude face à la nature, au paysage et à la culture

- ◆ La qualité de délasserement de la randonnée repose essentiellement sur un paysage intact et une faune et flore vitales. De plus, un patrimoine architectural et d'autres biens culturels bien conservés enrichissent la pratique de la randonnée. Nous nous engageons pour le maintien de tous ces éléments.
- ◆ Nous nous efforçons de réduire les effets secondaires indésirables du tourisme pédestre. Nous préconisons l'utilisation des transports publics, le respect des zones naturelles protégées et l'observation du principe de la durabilité lors de la planification, de l'aménagement et de l'entretien des chemins pédestres.

Aspects de la gestion économique : nos ressources

- ◆ La compétence, le professionnalisme et l'intégrité de nos collaborateurs sont les principales ressources de l'association. Nous attendons des prestations élevées et en offrons la contrepartie. Par un style de direction axé sur la coopération, la participation et l'estime, nous encourageons la collaboration des employés et des collaborateurs bénévoles.
- ◆ Afin de disposer de collaborateurs motivés qui s'identifient à l'association et aux tâches qui nous incombent, nous offrons les conditions cadres indispensables. Nous encourageons l'esprit d'engagement et soignons la collaboration au sein de l'équipe.
- ◆ Nos collaborateurs bénévoles sont de précieux soutiens et ambassadeurs de notre association. Nous cultivons un partenariat empreint d'estime et de confiance.
- ◆ Les organes dirigeants et le secrétariat œuvrent en commun et de manière ciblée dans un but d'efficacité maximale. Afin de garantir les capacités d'action de ces organes et du secrétariat, les tâches, les compétences et les responsabilités sont clairement réparties et coordonnées.
- ◆ Lors de l'accomplissement de nos tâches, nous tendons à une grande productivité et, pour autant que cela soit possible dans le cadre de notre statut particulier en tant qu'organisation à but non-lucratif, à une rentabilité efficace. Nous nous efforçons d'utiliser les ressources en personnel et financières mises à disposition de manière efficiente.

Berne, le 9 juin 2011